

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION
D'UN TERRAIN
N° 6977**

Le Port autonome de Strasbourg et la SNC STRASBOURG, société en nom collectif au capital de 1000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 993 471 226 dont le siège social est situé 66, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris, filiale de la société SNS GROUP, ont conclu un contrat d'occupation rép. n° 6977 du 19 décembre 2025 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 19 178 m² situé 3 rue de Bastia à Strasbourg, pour une durée de 45 ans.

Le Port autonome a réalisé des mesures de publicité relative à la mise à disposition du terrain par une publication pendant six semaines sur le site internet du Port autonome du 17 juillet au 28 août 2025, cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société SNS GROUP, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration .

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.